

Procès-verbal de la réunion

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Annales fribourgeoises**

Band (Jahr): **19 (1931)**

Heft 4

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

bourg, ville d'art et centre de hautes études, exige que ces trésors soient rendus accessibles au public et aux historiens.»

Cette résolution est votée à l'unanimité.

M. *Ems* estime que la Bibliothèque cantonale, les Archives d'Etat et le Musée d'art et d'histoire sont trois institutions indispensables à notre université. L'idée d'utiliser le bâtiment de l'ancienne Préfecture pour y installer le Musée est heureuse, mais ce n'est pas suffisant.

MM. *Schuh et Duruz* rappellent qu'il y a bien des années déjà Georges de Montenach et M. Weitzel déploraient l'état lamentable de nos œuvres d'art.

M. *Bovet* dit que le gouvernement s'intéresse vivement à l'avenir de notre Musée. Mais ce sont des dépenses élevées que seul le Grand Conseil peut autoriser. Le moment est cependant venu d'agir. Le Département de l'Instruction publique étudie la question et il espère qu'une solution ne tardera pas. Il faut rendre hommage au grand travail qu'a fourni le connaisseur et chercheur infatigable qu'est M. Broillet.

M. *Castella* remercie M. Bovet de l'intérêt du gouvernement. La Société d'histoire doit prendre contact avec nos autres sociétés du canton et s'adresser au Grand Conseil, afin que la première tranche de crédit soit votée. Toutes nos institutions sont solidaires, et il faut éviter de disperser nos efforts.

M. *Fragnière* croit qu'il faudrait faire une pétition, et il est prêt à prendre à sa charge les frais d'impression.

M. *Broillet* remercie la Société de son intérêt, il croit qu'il faut faire une propagande intense, notamment par des articles dans les journaux.

Le comité étudiera donc les mesures à prendre et les démarches à faire.

La séance est levée à 17 heures.

Le Secrétaire :
B. DE VEVEY.

Le Président :
G. CASTELLA.

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION

du 11 juin 1930,
à l'Hôtel Suisse.

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 12 mars 1931 est lu et approuvé.

M. *de Raemy* donne lecture d'un chapitre de son grand ouvrage sur les émigrés dans le canton de Fribourg où il nous montre

la vie de travail intellectuel et manuel, dont le souvenir est demeuré encore dans bien des familles fribourgeoises.

Cet ouvrage d'ensemble formera le prochain volume des « Archives ».

M. *Castella* remercie M. de Ræmy du travail de recherches patientes qu'il a réalisé et souligne encore le rôle très actif des prêtres français dans le domaine de l'enseignement.

M. *de Raemy* ajoute que presque tous les émigrés ont quitté notre pays en mars 1798. Il y en eut en tout cas 3000, peut-être même plus.

M. *B. de Vevey* relate que la construction du château d'Estavayer et le début de la construction du quartier de la Batiaz peuvent être fixés avec certitude à l'année 1290 ou 1291. Cela résulte d'un arbitrage d'avril 1292 qui se trouve aux archives d'Etat de Turin.

M. *Corpataux* signale le dernier volume des mémoires et documents de l'Académie Salésienne (tome 48), qui donne une histoire intéressante d'Ugine et dont le dernier chapitre est consacré à Paul Girod.

A l'unanimité sont reçus membres de la Société: Le Musée des arts et métiers, à Fribourg; MM. le Dr Joseph Passer, avocat à Tavel, abbé Anselme Defferard, à Prez-vers-Siviriez, abbé Romain Pittet, directeur du Foyer Saint-Justin, à Fribourg, M^{lle} Agnès Oberson, institutrice à Fribourg, présentés par M. Corpataux.

Il est pris acte de la démission de MM. Adolphe d'Eggis et Joseph Grandjean.

Le *Président* informe que la course d'été aura lieu le 9 juillet, à Bellegarde et dans le Pays d'en-Haut.

Le Conseil d'Etat a bien voulu nous accorder un subside extraordinaire de fr. 300.— à l'occasion du centenaire de 1830.

Quant au Musée, le Conseil d'Etat nous assure sa sollicitude. Ce sont de très grands frais que devra approuver le Grand Conseil.

La course à Hauterive est renvoyée à l'année prochaine. En décembre, nous tiendrons une séance publique pour commémorer le 450^{me} anniversaire de l'entrée de Fribourg dans la Confédération.

Le Secrétaire:
B. DE VEVEY.

Le Président:
G. CASTELLA.